

LE CODE NOIR OU LA DESHUMANISATION DE L'HOMME NOIR

Samedi 6 octobre 2012

16h-20h - Salle de Conférence de la Manufacture - 10 Bd Stalingrad - Nantes



Contribution du
M.I.R. - Mouvement International pour les Réparations
RÉSISTANCES FRANÇAISES ET AFRICAINES AU CODE NOIR
Martin OKEKE, Président du MIR-France

Le mémorial de Nantes est une œuvre européenne magnifique parce qu'elle inscrit dans l'architecture de la ville, la volonté de reprise du pouvoir par les défenseurs des droits humains.

IL FAUT DIRE,

1) que *la traite* [qui ne fut jamais un commerce « ordinaire »] et l'esclavage transatlantique ont été de bout en bout illégaux, tant en droit international qu'en droit français,

2) qu'en France l'esclavage a été clairement aboli par un édit royal de 1315, selon lequel toute personne qui touche le sol du royaume est libre,

3) et que pendant toutes la durée de la traite et de l'esclavage transatlantique il y a eu en France un affrontement entre les légalistes, *c'est-à-dire les abolitionnistes*, et le lobby colonial.

Ce que nous MIR, souhaitons, c'est que cet affrontement, ce face-à-face, soit mis en visibilité dans le mémorial :

D'UN COTE, les promoteurs du mercantilisme esclavagiste, qui à partir de 1685 sont les fondateurs et défenseurs des diverses versions du code de police appelé Code Noir,

ET DE L'AUTRE, ceux qui s'opposent à une réinstauration de l'esclavage, et qui **EN FRANCE** ne sont pas des forces marginales : **NOUS DISTINGUONS TROIS TYPES DE RÉSISTANTS** :

- **d'une part les magistrats** : sur la douzaine de parlements que compte le royaume de France, le Parlement de Paris, qui est le plus important, et le Parlement de Toulouse résisteront sans jamais faiblir à la corruption par le lobby colonial ; jamais ils n'enregistreront le Code Noir ;

- **d'autre part, les esclaves** : il s'agit de ceux qui vont aller chercher justice auprès de ces parlements en intentant des procès contre leurs maîtres ; certains se sont embarqués clandestinement sur des navires en provenance des colonies, d'autres se sont échappés de chez leur maîtres qu'ils ont accompagnés lors de leur séjour en France ; ils demandent généralement en plus de leur liberté qui est un droit naturel, les gages qui ne leur ont jamais été payés pour le travail qu'ils ont fourni ; et plusieurs parlements leur accordent l'un et l'autre et condamnent les maîtres à payer ;
- **enfin, les militants** de toutes origines, qu'ils s'agissent de ceux qui, notamment à partir de 1788, dans les allées du pouvoir, plaident pour l'abolition, ou qu'il s'agisse des simples citoyens, éloignés du pouvoir, qui, dans les Cahiers de Doléances vont demander l'abolition.

Il y a eu, en France comme partout, un affrontement qui a duré des siècles, entre puissances d'argent et humanistes, et il nous semble que ce mémorial aura un impact encore plus grand sur le présent et sur l'avenir, lorsqu'il parviendra à **transmettre cette réalité aux jeunes générations**.

Car, hier comme aujourd'hui, chacun a le pouvoir de déterminer le sens qu'il donne à sa vie, et le mémorial peut être une source d'inspiration.

Lorsque le mémorial parviendra à s'enrichir de cette histoire, des **héros oubliés**, ou *volontairement ensevelis*, surgiront qui parviendront à se voir reconnue la place qu'ils méritent dans la mémoire collective. Ainsi, nos enfants ne fréquenteront plus seulement des lycées Colbert, *du nom du concepteur du Code Noir*, mais aussi des lycées perpétuant le nom de tout ceux qui durant des siècles ont résisté aux pressions du lobby colonial et aux puissances d'argent pour, dans les parlements, faire appliquer la loi ; c'est à dire le droit naturel de tout être humain à la liberté.

De même nos enfants ne fréquenteront plus seulement des lycées Fénelon, du nom du Marquis de Fénelon, gouverneur de la Martinique qui en 1764 martelait l'impératif de « *mener les nègres comme des bêtes et les laisser dans l'ignorance la plus complète* », mais fréquenteront aussi des établissements portant le nom de ceux, noirs et blancs, qui bravant les règlements injustes de l'époque, courraient le risque d'apprendre à lire à des personnes détenues en esclavage.

Ces injustices-là, le mémorial de Nantes a le pouvoir de contribuer à les réparer.